



*Association AV2E Vivre à l'Esplanade de l'Europe,  
12 Esplanade de l'Europe 34000 MONTPELLIER  
[av2e@hotmail.fr](mailto:av2e@hotmail.fr)*

### **Compte rendu du CA de l'AV2E du 8 juin 2018**

Présents : Christine Loudhini- Nathalie Fourquier - Catherine Bruguier -Danièle Chiambaretto - Anne-Marie Danty - Jean-Pierre Noël- Gérard Blanc- Bernard Fourtet -Michel Devalland

Excusés ; Nathalie Pigot Jacques Saint-Etienne

En préambule Christine Loudhini, en qualité de présidente de l'AV2E, présente le bureau (Jacques Saint Etienne trésorier Michel Devalland secrétaire) et accueille les nouvelles arrivantes élues au dernier CA en date du 25 V 2018 : Danièle Chiambaretto entrée 6 - Anne-Marie Danty entrée 17

La présidente informe le CA

- que suite à sa relance Mme Barthas-Orsal (élue chargée de la propreté de l'espace public), l'a informée de l'état d'avancement du dossier de réalisation des 2 locaux poubelles fermés aérés, de 8 conteneurs chacun, avec accès pour les restaurants et bars par badge, proches des sites actuels présenté à l'AV2E mi-janvier 2018. Les devis des entreprises étant trop élevés cela a généré une nouvelle consultation. Espérons une fin des travaux avant la fin de l'année.

- de la relance à faire auprès de Mr Patrick Rivas (élu chargé des sports) pour la réunion de bilan du Fise 2018 pour maintenir la pression pour les années à venir. Car si le projet d'une structure pérenne pour les sports extrêmes urbains semble se concrétiser pour les années 2022, restent encore 3 Fise au minimum à vivre, à subir...

Jean-Pierre Noël ouvre le débat sur la présence des 14 buvettes Desperados (Heineken "sponsor alcoolier" - 2ème brasseur mondial + de 25 milliards d'€ de CA) pendant toute la manifestation en dépit de la loi Evin, avec toutes ses conséquences sur notre jeunesse et un coût induit sécurité sociale que nous payons tous. D'où l'intérêt de chercher des relais pour porter le fer au regard des autorisations délivrées par la mairie pendant cette manifestation (Michel Devalland verra avec l'AABV ce qu'il est possible de faire). Surtout pour une ville qui clame haut et fort être la 1ere ville sportive de France.

La transition est toute assurée pour un point de la présidente sur le dossier "bars":

- pas de retour de la lettre adressée au maire

- pas de retour de Mme Dupeille (responsable de l'inspection du Service Communal d'Hygiène et de Santé) malgré 2 courriels de relance. Christine Loudhini la relancera par téléphone et si impossibilité passera par la directrice du service-

- suite à la rencontre avec le maire et sa directrice de cabinet et l'intérêt qu'ils ont montré pour l'ouverture des bars après 2h Christine Loudhini demande à Catherine Bruguier de faire parvenir à Mme Salèlles le fond de dossier qui a été réalisé pour l'intervention de M.Rabii Youssous auprès de M. Philippe Saurel en date du 04 VI 2018 18h-. Suite à cette rencontre, M.Rabii Youssous a tenu à faire un retour oral à l'AV2E le 06 VI, à savoir que: °le maire soutient notre démarche et se positionne contre l'ouverture des bars jusqu'à 7h du matin °le Maire prendra contact avec le préfet pour empêcher que l'Australian ne devienne une boîte de nuit.

L'AV2E a rappelé à M.Rabii Youssous que sa demande initiale est un retour à une fermeture à 1h du matin-  
-Un fond de dossier avec les questions très précises concernant le sujet a été adressé à la juriste de l'ARC Mme Abraham que l'AV2E doit rencontrer pour ses conclusions fin juin-

Michel Devalland prendra contact et enverra le fond de dossier à M.Frédéric Vinson coordinateur de territoire attaché au cabinet du maire rencontré à la fête des voisins pour l'informer de nos démarches

- pour ce qui concerne le développement d'une stratégie d'alliance, contact a été pris avec M. Paul Boyon , syndic des immeubles Parnasse et Artémis, qui se trouve être solidaire de notre action et mettra le sujet à l'ordre du jour de son prochain conseil syndical.

Idem pour M. Chevalier président de l'ASL Artémis -Parnasse.

Sans oublier M.Leverche très actif dans le cadre du Fise et administrateur de l'ARC.

Quant à leur adhésion à l'association, cela demande réflexion et étude des statuts

Reste à mobiliser l'immeuble Le plein ciel (Nathalie Pigot connaîtrait quelqu'un qui y réside-à suivre) en attendant les occupants de l'arbre Blanc où Natalie Fourquier a déjà des contacts de qualité .d'où les 2 propositions de Jean -Pierre Noel qui ont été retenues par le CA :

- d'inviter en 1ere partie du CA de rentrée (courant septembre) ,les représentants de ces différents immeubles, impactés aussi pour les nuisances des bars pour les informer de nos démarches et définir une stratégie commune pour l'avenir- -d'adresser un courrier au président de Foncia LGM, Mr Pierre Garric, pour l'informer de notre démarche actuelle , connaitre sa position par rapport à "Pan Juvénal , demander l'apport des services juridiques de Foncia pour solutionner ces dysfonctionnements, voire la liste des copropriétaires non-résidents (si nécessaire) dans le cadre d'une rencontre à programmer avec lui.

Gérard Blanc informe le CA de l'obligation de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dont l'UE donne la définition suivante "l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir «davantage» dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes » d'où l'intérêt de connaître la RSE de Foncia.

Suite aux engagements pris par l'AG du 25 V 2018 de constituer un fond de dossier conséquent avec dépôt de main courante pour chaque nuisance commise pendant la période " chaude du 15 VI au 15 VII "pour la fréquentation des bars par les étudiants en particulier. Après une discussion animée et argumentée entre les différents points de vue bien légitimes à ce niveau de débat, Le CA décide, non seulement de remettre à chaque "résident-citoyen" une procédure pour le dépôt d'une main courante, mais aussi de mettre en place une pétition contre les nuisances.

4 cibles pourraient être retenues:- les professionnels sur le plan santé-

- Les copropriétaires résidents : sur les plans santé -dépréciation du patrimoine – nuisances
- les copropriétaires non-résidents : dépréciation du patrimoine (voir qui peut nous procurer la liste - Michel de Lausun - Pierre Garric...)
- les locataires : sur les plans santé et nuisances

Michel Devalland est chargé de faire une proposition de procédure de dépôt de main courante et de pétition.

Michel Devalland fait un point d'étape sur les différentes démarches qu'il a engagées :

- en attente, retour diligenté par la DGCCRF sur le pourquoi et les conséquences des extraits K bis non actualisés

- intervention d'un avocat ou d'un mandataire judiciaire pour avoir l'actualisation des extraits K bis : accord du CA pour intervention d'un avocat au coût de 180 euros (frais de greffe inclus)

en ce qui concerne notre communication:- ne plus communiquer avec Laura Lesne (chargée de clientèle de l'Australian) au titre de l'AV2E

- retour de Catherine Bruguier suite à une rencontre avec Mme Dombre -Coste sur l'intérêt d'un article presse : de préférence le Midi Libre (plutôt que la Gazette) où on ciblerait le "citoyen" dans ses valeurs propres: civilité, civisme et solidarité et non le client des bars- cf.proposition article pour la Gazette de Michel Devalland, trop tôt, à garder en mémoire

Divers:- concernant les nuisances, les bruits internes à la résidence Jean -Pierre Noël informe les participants de la réalisation d'un livret d'accueil qui sera remis à chaque résident pour fixer, entre autre, les comportements en collectivité-

Danièle Chiambaretto informe quant à elle, de la mise en place d'un service national sanitaire , pour les étudiants dans le domaine de la santé, à compter de la rentrée, dispositif qui valide nos positions sur ces sujets : "le service sanitaire est un ensemble d'actions de prévention réalisées par les étudiants inscrits en filières de santé, et organisées notamment dans les collèges, lycées et universités, afin de "promouvoir les comportements favorables à la santé". L'idée est d'apprendre aux enfants, lors de cours ou d'ateliers, les bienfaits d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique, faire de la prévention chez les adolescents sur les addictions comme le tabac, l'alcool et la drogue, ou encore parler sexualité et contraception aux étudiants"-

Jean -Pierre Noël se pose la question de "faire honte à la municipalité " en participant au groupe préparatoire de Michaël Delafosse

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance à 20h15

La présidente

Christine LOUDHINI